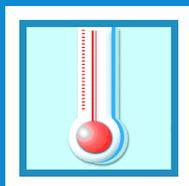


# QUALITÉ DE L'EAU DU ROBINET

## Synthèse du contrôle sanitaire - Année 2005



Consommez  
uniquement l'eau du  
réseau d'eau froide.



Les limites de qualité  
sont des valeurs  
obligatoires. Les  
références de qualité  
sont des valeurs  
guides.



Après quelques jours  
d'absence, laissez  
couler l'eau avant de  
la boire.



Pour connaître en  
détail la qualité de  
l'eau qui vous est  
distribuée, vous  
pouvez consulter les  
analyses à la mairie  
de votre commune.

### ORIGINE DE L'EAU

L'eau que vous buvez a une identité. Elle provient soit de la nappe phréatique, soit de sources, soit de cours d'eau. Pour répondre aux normes de potabilité, elle peut être traitée avant d'arriver à votre robinet.

L'eau du **SDE de la VALLEE de la DOLLER** provient de 4 forages.

L'eau est neutralisée et désinfectée par du bioxyde de chlore avant distribution.

### BACTERIOLOGIE

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination.  
**Absence exigée.**

1 analyse était non conforme aux limites de qualité.

Total analyses : 29

L'eau a été contaminée temporairement par des bactéries.

### NITRATES

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder **50 mg/l (milligrammes/litre)**.

Valeur minimale = 3,60 mg/l  
Valeur maximale = 12,00 mg/l

Total analyses : 5

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

### DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F).  
**Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.**

Valeur minimale = 9,30 °F  
Valeur maximale = 10,20 °F

Total analyses : 5

L'eau distribuée est douce ; l'installation d'un adoucisseur est déconseillée en raison du risque accru de dissolution des métaux des conduites (augmentation de l'agressivité de l'eau).

### PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour lutter contre les parasites des plantes ou pour désherber (agriculture, collectivités, particuliers).  
**La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l (microgrammes/litre).**

Valeur maximale < 0,03 µg/l (seuil de détection)

Total analyses : 2

L'eau ne contient pas de pesticides.

## CONCLUSION

L'eau distribuée a été contaminée ponctuellement par des bactéries sur la commune de SENTHEIM. Le syndicat des eaux de la Vallée de la Doller a rapidement mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la situation. En dehors de ce dépassement, l'eau a respecté les limites de qualité réglementaires.